

Elle se tiendra à l'Espace Neptune (salle des fêtes) du nouveau port de la commune, le **vendredi 4 mars**, à 19 h, et sera suivie d'un cocktail. Les adhérents et sympathisants pourront participer à un repas au restaurant «La Goélette», à côté de l'Espace Neptune. Tarif : 28 €/personne. Réservations avant le jeudi 3 mars au 04.93.76.17.61 ; gb@sosgrandbleu.asso.fr ; www.sosgrandbleu.asso.fr

## VILLEFRANCHE-SUR-MER

**Vernissage à l'Espace Trinquette**  
**Samedi 5 mars**, à 18 h, rendez-vous pour le vernissage de l'exposition d'aquarelles de Ginette Hettemberg, 30 av. du Général-de-Gaulle. Rens. au 04.93.16.92.48.

# La commune et l'Observatoire océanologique unissent leurs forces

D'un côté, l'un des principaux campus français en sciences de la mer, l'Observatoire océanologique de Villefranche. De l'autre, une commune qui a pour ambition d'assurer un suivi environnemental du milieu marin de sa baie et d'en valoriser le milieu, Villefranche-sur-Mer. Il était donc logique que les deux structures se rejoignent. C'est ainsi que les élus, lors du dernier conseil municipal, ont validé une convention liant les deux parties. Cette convention a pour but de préciser qu'aucune activité commerciale ne saurait exister entre elles. La collaboration pourra porter sur l'étude et la qualité de milieu marin de la baie de Villefranche, la va-



**La commune et l'Observatoire souhaitent valoriser le milieu marin de la baie de Villefranche.** (Photo F. F.)

lorisation du milieu marin, en particulier la mise en place d'un sentier sous-marin, la médiation scientifique et la diffusion des savoirs, en particulier lors de l'organisation nationale de la fête de la science. Lors de sa visite en compagnie du président du conseil départemental, Eric Ciotti, le maire de Villefranche, Christophe Trojani, avait rappelé la fierté de la commune d'accueillir sur son territoire une telle institution, symbole de réussite reconnue dans le monde entier par la qualité de ses recherches et de son travail. Cette convention a été signée pour trois ans et sans contrepartie financière de part et d'autre. **JEAN-MICHEL POUPART**